

Fiche de révision EDUCATION CIVIQUE : LA VIE DEMOCRATIQUE

La vie politique de la Vème République

Vous devez être capable d'expliquer le rôle de la constitution, des principales institutions (président, parlement, conseil constitutionnel ...), la séparation des pouvoirs

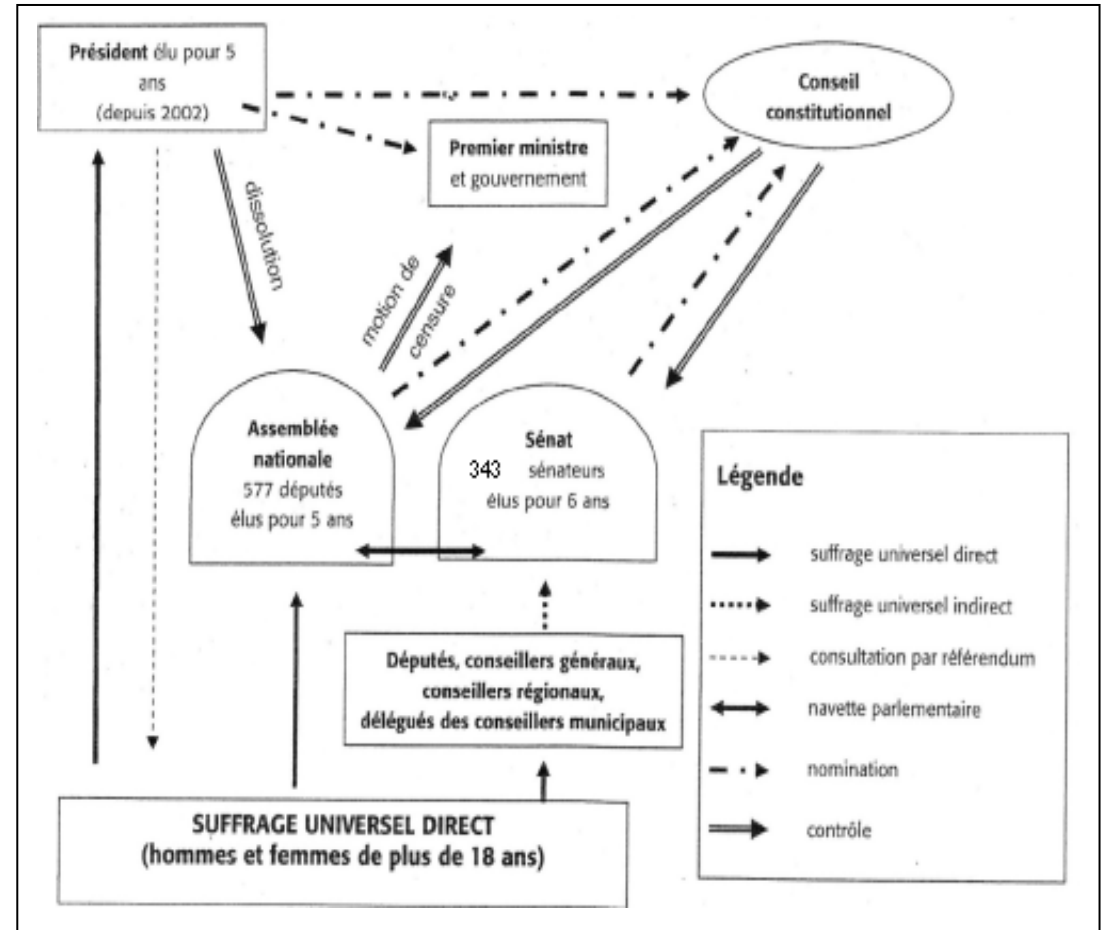
La France est un Etat républicain et démocratique
 Ses institutions sont définies par une **constitution** qui garantit la séparation des pouvoirs : C'est un régime mi- présidentiel, mi- parlementaire.

- Le **pouvoir exécutif** est détenu par le **Président** (élu pour 5 ans au suffrage universel, il nomme le gouvernement, dirige la politique extérieure et est le chef des armées. Il peut dissoudre l'Assemblée nationale et prendre les pleins pouvoirs en cas de crise grave) et le 1^{er} ministre et son **gouvernement**. Parfois le président et le 1^{er} ministre sont de partis politiques opposés, on parle de **cohabitation**
- Le **pouvoir législatif** est détenu par le parlement (Assemblée nationale et Sénat) : les députés et les sénateurs débattent, modifient puis adoptent les projets ou propositions de loi.

Le pouvoir exécutif « contrôle » le pouvoir législatif par la dissolution et le pouvoir législatif contrôle le pouvoir exécutif par la « motion de censure ».

Le **conseil constitutionnel**, composé de 9 membres et des anciens Présidents, peut vérifier que les lois votées respectent la Constitution et le bon déroulement des élections.

La Constitution peut être modifiée (exemple du mandat présidentiel) par **référendum** ou par le parlement.



Vocabulaire :

Constitution : texte fondamental qui détermine la façon dont un pays est organisé et gouverné

Cohabitation : Situation dans laquelle le président et le 1^{er} ministre appartiennent à 2 partis politiques opposés

Pouvoir législatif : pouvoir de discuter et de voter les lois

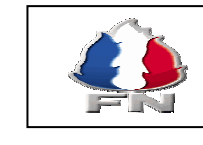
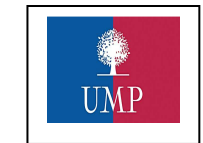
Pouvoir exécutif : pouvoir de faire exécuter (appliquer) les lois

Référendum : vote sur un projet de loi ou un traité, on vote par oui ou non. Cela permet de consulter directement le peuple sur des questions importantes.

Vous devez être capable d'expliquer le rôle des partis politiques en France

La démocratie est fondée sur la participation des citoyens à la vie politique de leur pays. C'est leur premier droit mais aussi un devoir. Les citoyens peuvent aussi se présenter aux élections pour gouverner.

Les partis politiques permettent aux citoyens de se regrouper pour mieux s'exprimer et agir. Leur nombre est la garantie du **pluralisme** et de la liberté d'expression.



Vous devez être capable de décrire et expliquer la Décentralisation et les différentes collectivités territoriales et leurs rôles à travers l'exemple de l'éducation

La France est un Etat centralisé dans lequel les lois sont votées au niveau national.

Mais, la **décentralisation** (lois de 1983 et 2004) vise à donner plus de pouvoirs aux collectivités territoriales.

Au niveau de l'éducation, c'est bien sûr l'Etat qui fixe les programmes, paye les enseignants mais depuis les lois de 1983 et 2004. Ce sont les communes qui financent la construction et l'équipement des écoles, les départements s'occupent des collèges et les régions, des lycées. Dans les universités, l'Etat et les régions travaillent en collaboration.

Vocabulaire :

Pluralisme politique : possibilité d'exprimer des opinions différentes et de créer des partis politiques opposés (multipartisme). C'est un des éléments essentiels d'une démocratie.

Décentralisation : Transfert des compétences de l'Etat pour les affaires locales aux collectivités territoriales.

Fiche inspirée par Arnaud Detot (IATICE Histoire-géographie de l'académie d'Amiens) et réalisée par Cyril Chantraine

